

29 avr 2016 -17:38

Appartient à Conseil des ministres du 29 avril 2016

## Remplacement d'un membre à la Commission nationale Climat

Sur proposition de la ministre de l'Environnement Marie Christine Marghem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le remplacement d'un membre représentant le gouvernement fédéral à la Commission nationale Climat.

Suite à la démission de M. Julien Paquet en tant que membre effectif de la Commission, celui-ci sera remplacé par Mme Sophie Sokolowski, à partir du 1er mai 2016, pour la législature actuelle.

La Commission nationale Climat est composée de représentants des gouvernements fédéraux et régionaux. Elle a été instituée en exécution de l'Accord de coopération du 14 novembre 2002 entre l'Etat fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'établissement, l'exécution et le suivi d'un Plan national Climat, ainsi que l'établissement de rapports dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques et du Protocole de Kyoto.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Marie Christine Marghem, ministre de l'Energie, de  
l'Environnement et du Développement durable  
Avenue de la Toison d'Or 87  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 790 57 11  
<https://marghem.belgium.be>

Bernard Van Hecke  
Porte-parole  
+32 475 44 34 26  
[bernard.vanhecke@marghem.fed.be](mailto:bernard.vanhecke@marghem.fed.be)